



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**ORDIFUTÉ**  
INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil  
Depuis 1999

Christian Studer      www.ordifute.ch  
info@ordifute.ch      032 846 13 40

## VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### El Niño, ce phénomène climatique qui chamboule tout



Crédit: CAPRA Initiative sur Flickr

**viteos**  
partenaire de transition énergétique

El Niño est un phénomène climatique marqué par un réchauffement inhabituel de l'océan Pacifique équatorial. Il perturbe les modèles météorologiques mondiaux, causant sécheresses, inondations et tempêtes. Ces changements ont des effets significatifs sur les écosystèmes, l'agriculture, et l'économie mondiale. Anne May s'est intéressée de près à ce phénomène dans sa rubrique mensuelle. A lire en page 7

**Cave des Lauriers**  
Jungo & Fellmann - Cressier

Non-Filtré et ...

Livraison gratuite dans la région  
[www.75cl.ch](http://www.75cl.ch) 032 757 11 62  
Ouvert le Samedi de 10 à 12 h  
Visite - Dégustation - Vente directe

**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:  
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:  
Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

**GRÂCE**  
Centre De Santé  
Rue de la Gare 22  
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle  
Thérapie Naturelle  
Acupuncture Massage

Reconnu par les  
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49  
[www.acupuncture-ne.ch](http://www.acupuncture-ne.ch)

**Votre éco-constructeur**

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

**marti arc jura**

www.martiarcjura.ch

**messeiller**  
Printhouse  
www.messeiller.ch

**imprimer**  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!  
032 756 97 93  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux

Editeur du Bulcom  
**BULCOM**



## AVIS OFFICIELS des communes

### SAINT-BLAISE



#### CHANGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA TOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le jour de collecte est modifié et le ramassage se fait désormais **chaque vendredi**.

Il est également utile de prendre note d'un autre changement important: **les petits seaux sont plus autorisés** et ne seront plus vidés.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, seules les végébox (conteneurs à roues de 140 litres minimum) peuvent être prises en charge. Vous en trouverez auprès de tous les magasins de bricolage et jardinage (Landi, Jumbo, Do it Garden, etc.).

Nous sommes convaincus que cette nouvelle méthode de collecte des déchets verts contribuera à une gestion plus pragmatique. Elle permettra également d'optimiser les ressources et de minimiser l'impact environnemental, puisque la collecte sera regroupée avec celles des communes voisines.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce changement. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner lors de cette transition.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.01.24 au 19.02.24 Publication FAO n° 3

**Dossier SATAC n° 117624**

Parcelle(s) et coordonnées: 4520 - Saint-Blaise; 1207426/2565813

Situation: Route de Lignièrès 4

Description de l'ouvrage: Transformations intérieures

Requérant(s): Anaïs Gautier et Philippe Chevalley, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Nuong Egger Bureau d'architecture Pierre Studer SA, Rue du Commerce 7, 2300 La Chaux-de-Fonds

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001; Zone verte / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la zone viticole; Distance à l'axe d'une route cantonale; Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I, Au bénéfice des droits acquis

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENGES



#### MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 22 JANVIER AU 9 FEVRIER 2024

Du 22 janvier au 9 février 2024, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant:

**Mardi 23 janvier:** de 14h00 à 17h00

**Jedi 25 janvier:** de 08h00 à 11h00

**Mercredi 31 janvier:** de 13h30 à 17h00

**Jedi 1<sup>er</sup> février:** de 13h00 à 16h00

**Jedi 8 février:** de 08h00 à 13h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

### CHÂTELLENIE DE THIELLE



#### PROLONGATION DU TEST D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE LE SAMEDI

Bien que les fréquentations de la déchetterie intercommunale de l'E2L des samedis après-midi soient peu visitées, la période d'essai est prolongée jusqu'au 29 juin 2024:

**Rappel des horaires:**

Lundi Fermé

Mardi et Jeudi 09h00 à 18h00, non stop

Mercredi et Vendredi 09h00 à 12h00 et 14h00 - 17h00

**Samedi 08h00 à 16h00, non stop**

**Afin de fluidifier le trafic et réduire le temps d'attente, il est important que chaque usager procède préalablement au tri de ses déchets.**

La Tène, le 9 janvier 2024.

LE COMITE DIRECTEUR

### ENGES



#### DÉTENTION DE CHIENS

Conformément à l'article 79 du règlement de police, toute personne domiciliée dans la circonscription communale et propriétaire d'un ou de plusieurs chiens, doit en faire la déclaration au bureau communal. La taxe annuelle de CHF 80.- par chien est perçue.

**Rappel de l'article 84 du règlement de police:**

Tout chien âgé de plus de 5 mois et détenu sur le territoire cantonal depuis plus de 3 mois, doit porter une puce électronique implantée sous la peau ou avoir le tatouage indélébile d'un numéro dans l'oreille ou sur toute autre partie visible du corps.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

### ENGES



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

**Dossier SATAC n° 117543**

Situation: Enges, Chemin des Brisecou 25

Requérants: M<sup>me</sup> Isabelle Augsburguer et M. Cédric Abplanalp

Parcelle: 969 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau et modification du volume chauffé.

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Distance à l'axe d'une route; zone S2el

L'enquête publique est ouverte du: du 12 janvier au 12 février 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 19 janvier 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

**Livraison de repas chauds à domicile**

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des lundis et mardis (mois pairs) ainsi que des vendredis et des samedis (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.**

**Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

**Votre engagement compte, grand merci!**

## IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.01.24 au 19.02.24 Publication FAO n° 3

**Dossier SATAC n° 117695**

Parcelle(s) et coordonnées: 6732 - Le Landeron 1211272/2571250

Situation: Grand Marais; Rue des Granges 30

Description de l'ouvrage: Transformation d'un immeuble avec appartements

Requérant(s): Claude-Alain Brossard Précision Electronique Precel SA, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Pablo Antonio Chinchilla Ramirez WM architectes, Rue de la Fabrique 2, 2016 Cortaillod

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT

Particularités: Zone de vignes et grèves / Entrée en vigueur le 14.02.1966; Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE-CRESSIER-LE LANDERON-HAUTERIVE



#### TAXE DES CHIENS

La facturation de la taxe est basée sur les données figurant dans la banque de données Amicus au moment de l'établissement des factures. Nous rappelons que l'enregistrement des mutations (décès de l'animal ou changement de propriétaire) doit être effectué par le propriétaire lui-même directement sur le site internet: [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch) en se connectant au moyen des données reçues par Amicus ou en téléphonant au helpdesk Amicus: 0848 777 100.

**Les détenteurs de chiens qui ne se seraient pas encore annoncés à la commune** devront se présenter à l'administration communale de leur domicile, munis d'une pièce d'identification de l'animal (éventuellement certificat vétérinaire de vaccination), en vue du paiement de la taxe annuelle et l'obtention de la médaille communale.

Les nouveaux détenteurs de chiens, c'est-à-dire ceux/celles qui n'ont jamais eu de chiens devront obligatoirement demander leur enregistrement auprès de leur commune de domicile avant de se rendre chez leur vétérinaire pour l'enregistrement de leur chien.

A toutes fins utiles, nous rappelons que l'obligation d'annonce et le paiement de la taxe sur les chiens sont régis par les règlements communaux de police.

Les conseils communaux

### CORNAUX



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.01.2024 au 19.02.2024

Publication FAO n° 03

**Dossier SATAC n°: 117673**

Parcelle(s), coordonnées: 3994 – Cornaux: 1209795/2567938

Situation: Les Longins

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa de trois appartements

Requérant(s): Kohler Dimitri et Sophie

Auteur(s) des plans: Atelier Eleven Sàrl, Place de la Collégiale 4, 2042 Valangin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone du site bâti protégé/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Zone d'habitation à moyenne densité/ Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'alignement communal

Particularités:

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.**

Cornaux, le 19 janvier 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

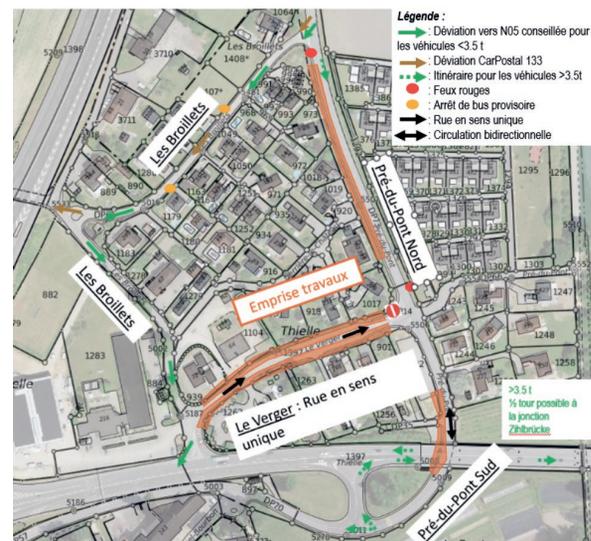


#### AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la requalification de la localité de Thielle et du Chauffage à distance (CAD) vont reprendre.

L'étape 3 des travaux aura lieu dans les secteurs Pré-du-Pont Nord, Pré-du-Pont Sud et dans la rue du Verger à partir du 22.01 jusqu'à mi-février. L'avancement des travaux étant fortement dépendant de la météo et des conditions géotechniques du terrain. La circulation routière sera maintenue au moyen de 2 feux de chantier et de déviations. Les accès riverains seront maintenus. Deux arrêts de bus provisoire sont mis en place dans la rue des Broillets. La circulation dans la rue du Verger sera en sens unique. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.



Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel ([Territoire.La-Tene@ne.ch](mailto:Territoire.La-Tene@ne.ch)).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 16.01.2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

**Judi 1<sup>er</sup> février 2024 à 20 heures à la maison Vallier, 2088 Cressier**

**Ordre du jour:**

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2023
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 330'000.- pour la création d'une place de jeux à la rue des Prélards
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 119'000.- pour la réalisation de travaux d'entretien au collège
5. Motion interpartis « pour la dynamisation des entreprises communales »
6. Points en suspens – informations du Conseil communal
7. Divers

### CRESSIER



#### PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 15 janvier 2024, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Lawrence Wiget, de la liste du groupe Ensemble pour Cressier (PS + Les Verts).

Le Conseil communal porte l'élection ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984 et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'État dans les six jours qui suivent le présent avis.

Cressier, le 16 janvier 2024

Le Conseil communal



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### **DIMINUTION/EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Diverses initiatives ont été prises pour assainir l'éclairage public ainsi que l'éclairage des bâtiments et des terrains de sport.

Nous entamons actuellement la dernière étape visant à planifier la réduction/extinction de l'éclairage public. Cette mesure sera mise œuvre à partir du **1<sup>er</sup> février 2024**, avec une phase test de trois mois.

Pendant cette période, en cas de problèmes constatés ou si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec notre administration communale.

Une séance publique est prévue entre avril et mai 2024 pour faire un bilan de cette phase test et répondre à vos interrogations.

Nous rappelons que la diminution de l'éclairage durant la nuit est bénéfique pour la santé des hommes et à la biodiversité, notamment en :

- améliorant la santé : amélioration du sommeil et réduction de la fatigue oculaire
- protégeant les espèces nocturnes : réduisant la perturbations des animaux sensibles à la lumière
- préservant les cycles naturels : maintenant les rythmes jour/nuit essentiels à de nombreuses espèces
- conservant les écosystèmes : limitant la pollution lumineuse pour protéger habitats et interactions entre espèces
- économisant l'énergie : réalisant des économies tout en préservant la nature

La diminution/extinction de l'éclairage public est prévue selon les horaires suivants :

#### **Passage-piétons et zones de conflits (carrefour)**

allumage *	si nécessaire jusqu'à 20h00	100%
20h00	22h00	80%
<b>22h00</b>	<b>06h00</b>	<b>40%</b>
06h00	07h00	80%
07h00	jusqu'à l'extinction*	100%

Une extinction de l'éclairage public dans ces zones n'est pas envisageable pour des raisons de sécurité routière.

#### **Routes prioritaires(s)**

allumage *	si nécessaire jusqu'à 20h00	100%
20h00	22h00	70%
<b>22h00</b>	<b>06h00</b>	<b>20%</b>
06h00	07h00	70%
07h00	jusqu'à l'extinction*	100%

Routes prioritaires concernées :

#### **Marin-Epagnier**

- Avenue des Champs-Montants
- Rue des Indiennes
- Rue Louis-de-Meuron
- Rue Auguste-Bachelin
- Rue de la Fleur-de-Lys
- Rue de la Gare
- Rue des Perveuls (uniquement jusqu'à la centrale de distribution Migros)

#### **Thielle**

- Pré-du-Pont

Les routes prioritaires sont classifiées en fonction de plusieurs paramètres : vitesse, nombre de véhicules / jour, normes SLG (association Suisse pour l'éclairage). Il faut également prendre en compte la sécurité routière, raison pour laquelle il n'est pas possible de prévoir une extinction complète.

A contrario, les routes secondaires ne sont pas soumises aux mêmes règles. Ainsi, une extinction complète entre 01h00 et 05h00 est prévue.

#### **Routes secondaire(s)**

allumage *	si nécessaire jusqu'à 20h00	100%
20h00	22h00	50%
22h00	01h00	10%
<b>01h00</b>	<b>05h00</b>	<b>0%</b>
05h00	07h00	50%
07h00	jusqu'à l'extinction*	100%

\* L'allumage et l'extinction sont réglés par une sonde crépuscule pour tenir compte des conditions de luminosité réelles.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette initiative qui vise à promouvoir des pratiques plus durables et à contribuer à la préservation de l'environnement. Votre soutien est essentiel dans notre démarche pour un éclairage plus responsable.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### **NÉ POUR LIRE**

La bibliothèque-médiathèque de La Tène a le plaisir de vous inviter au premier atelier **Né pour Lire** de l'année 2024 qui aura lieu le

**Mardi 23 janvier de 9h00 à 10h00**

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou accompagnant. Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et tous jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Votre bibliothèque de La Tène

### LA TÈNE

#### **ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE**

Le Conseil communal de la commune de La Tène, Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958, Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979, Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### **considérant**

Afin de sécuriser les piétons au chemin Sur-le-Ruz,

#### **arrête**

Circulation interdite **Art. premier**

La circulation est interdite dans les 2 sens au chemin Sur-le-Ruz, débutant 25 mètres après son intersection avec le chemin des Vignes et s'étendant jusqu'à celle avec les rues Paul-Vouga/Champs-des-Piécettes, ainsi que depuis son intersection avec les rues Paul-Vouga/Champs-des-Piécettes jusqu'à celle avec le chemin de la Cornée (signal 2.01 OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens »).

Abrogation

#### **Art. 2**

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

#### **Art. 3**

Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,  
V. Dubosson

Le secrétaire,  
H. Hoffmann

Décision : Approuvé ce jour  
Neuchâtel, le 12 janvier 2024

L'ingénieur cantonal  
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.



## Pompes funèbres Grau

Depuis 1959 24h/24 032 751 28 50  
une famille au service des familles Le Landeron





**L'énergie solaire, pourquoi pas chez vous ?**

www.eli10.ch 032 720 20 28  
Rue du château 17 2022 Bevaix

## LE LANDERON



# Suite du Conseil général de décembre 2023: les 700 ans du Landeron

**Le 7 décembre 2023, le législatif landeronnais s'est engagé à soutenir l'Association «Le Landeron 700 ans» dans son projet commémoratif sur l'histoire et la culture de la commune du Landeron. (voir résumé paru le 15.12.2023)**

L'Association «Le Landeron 700 ans» s'est constituée dans le but spécifique de commémorer les sept siècles d'histoire de la localité et englobe des Landeronnais amoureux de leur village et motivés à s'investir d'une façon ou d'une autre dans l'organisation des événements de l'année 2025. Le comité mis en place est formé de 7 membres: Sandrine Girardier, Elodie Gnädinger, Christian Persoz, Georges Rais, Raymond Hinkel, Jérémy Gaillard et Tobias Britz, tous expérimentés dans l'organisation d'événements festifs. Points clés de l'Association: sans but lucratif, (les fonds sont dédiés à la réalisation des festivités ou reversés aux sociétés locales) - neutralité politique et religieuse - inclusive, (les portes sont ouvertes à chaque citoyen désireux de s'investir) - durable, (ses activités sont conçues avec une conscience écologique), éphémère, (elle fonctionnera jusqu'à la fin des célébrations).

### Objectifs de l'Association

Célébrer de manière mémorable les 700 ans du village. Un tel événement ne sera possible qu'avec l'engagement exceptionnel de plus de 100 bénévoles actifs sans répit dans la création de moments magiques et inoubliables autour d'une ambition, celle de célébrer l'année historique du 700<sup>e</sup> par des événements organisés chaque mois durant l'année 2025. Multiples sont les événements axés sur le renforcement d'appartenance et de fierté au sein de la communauté du Landeron, l'encouragement au dialogue intergénérationnel, la mise en lumière du patrimoine, de la richesse de l'histoire et de la culture, le développement du tourisme et la visibilité de la localité à l'échelle régionale et nationale. A la suite de l'appel de projets lancé à la population, pas moins de 80 propositions sont arrivées. Les porteurs des projets retenus en seront les gérants aidés par des bénévoles. Le comité a étalé les événements sur toute l'année 2025 avec le souhait de les regrouper par thème, la gastronomie, la vie quotidienne, les amis et ennemis, l'art et la culture, le futur. Déjà une centaine de bénévoles enthousiasmés sont en mode projet.

### Les événements en phase de préparation

**Plantation de 700 arbres** à 700 m d'altitude sur les hauteurs du Landeron. Avis aux intéressés, le parrainage est ouvert, voir le site [www.lelanderon700.ch](http://www.lelanderon700.ch). Un **pique-nique géant** convivial entre Landeronnais. Un **Spectacle lumineux** nocturne projeté sur la façade du collège primaire lors de plusieurs représentations. Cédric Cassimo dessinera des éléments en lien avec l'histoire du Landeron et Jean-Marc Richard sera le narrateur. Une édition spéciale du **Kiosque à musiques**, sera diffusée en parallèle aux événements. Un **Parcours interactif** sur les lieux historiques avec utilisation de la technologie. Clou des festivités, la **Fête officielle et spectacle des 700 ans**, événement qui sera conçu à l'image de la «fête des vigneron» et en coopération avec la troupe de théâtre et diverses formations musicales du Landeron, l'idée sera de faire revivre l'histoire villageoise au travers de performances artistiques. Le **Concours de dessins & sculptures**, servira d'encouragement à l'expression artistique locale. Une **Cuvée du 700<sup>e</sup>** spéciale, sera réalisée en partenariat avec les vigneron du village, et sera servie dans les différentes manifestations citées. Le **Concours d'embarcations lacustres**, clin d'œil à l'expression «être chargé pour Soleure», prévoit deux phases, rendre hommage à cette tradition historique par la construction d'embarcation de navigation lacustre et le concours en soi. Tout groupe, association, entreprise, ou citoyen pourra construire une embarcation selon des règles bien définies durant le premier semestre 2025. Le cheminement des barriques de vin de la cave de Soleure à la destination «Soleure» partira du port et de la piscine du Landeron. **La Course du 700<sup>e</sup>**, événement sportif qui se déroulera autour du bourg du Landeron et sera organisé afin de promouvoir non seulement le village mais aussi la santé de ses habitants. La **Balade gourmande**, édition spéciale «moyen âge» sera l'affaire de la CESC du Landeron qui proposera des plats spéciaux. La **Fête de la Jeunesse XL**, spéciale, avancée d'une semaine en 2025 en

accord avec la direction de l'école afin de laisser place au spectacle des 700 ans. S'ajoutent d'autres créations, **Expo musée, Trois plateformes académiques, Concerts et chants, Célébration œcuménique, Livre pour enfant, Décorations de fontaines, Dimanche nettoyage, Espace vert du 700<sup>e</sup>, Colloque universitaire, Bac pour traverser la Thielle**, et plein de projets imaginés par les citoyens mais qui n'ont pas forcément été retenus à ce jour.

**Pour parler finances** - En décembre dernier, le législatif landeronnais a accordé une aide de 250'000 francs à l'Association «Le Landeron 700 ans» pour commémorer et réussir l'événement historique qui sera gravé dans les mémoires. Le Conseil général, la Commission financière et de gestion et le Conseil communal ainsi que l'administration communale pourront en tout temps demander à consulter la comptabilité de l'Association. Cette dernière devra fournir tous les documents requis et informer régulièrement le CC de ses démarches et de tout éventuel dépassement financier. De plus, un soutien de 150'000 francs, échelonné par tranche de 50'000 francs sur 3 ans, a été acté par la Société de Développement du Landeron. Le coût des festivités du 700<sup>e</sup> étant estimé à 680'000 francs, l'Association «Le Landeron 700 ans» est bien consciente du travail en perspective qu'occasionnera la recherche de fonds nécessaires au bouclage de son budget. Depuis décembre dernier déjà elle s'attelle et se mobilise sans relâche dans ses campagnes de collecte auprès des entreprises locales notamment, des projections intenses sont en route, des promesses de sponsoring sont attendues. Le comité est convaincu qu'il saura prendre ses responsabilités et être rigoureux pour le suivi. D'autre part, l'Association souligne l'importance des retombées économiques significatives qu'engendreront les festivités, les visiteurs de tous horizons stimuleront le tourisme local, favoriseront les échanges et les commerces locaux.

«La célébration des 700 ans du Landeron est plus qu'un anniversaire, c'est une affirmation de notre identité, une rétrospective de nos accomplissements et une vision pour l'avenir» dit l'Association en guise de conclusion.

PS: Vous souhaitez participer aux projets de l'Association «Le Landeron 700 ans» ou vous désirez lui apporter un soutien financier? Pour tout contact: [info@lelanderon.ch](mailto:info@lelanderon.ch)

GC



Hôtel du Chasseur Enges

Tél. 032 756 23 40  
[info@hotel-du-chasseur.ch](mailto:info@hotel-du-chasseur.ch)  
[www.hotel-du-chasseur.ch](http://www.hotel-du-chasseur.ch)

## NOUVEAU Dès le 18 janvier 2024

- TOUS LES MARDIS SOIRS DES 18H30 **PASTA PARTY**
- NOUVELLE CARTE
- TRIPES, LANGUE, ROGNONS, FOIE DE VEAU (DISPONIBLE JUSQU'À MI-MARS)
- CARTE BRASSERIE POUR LES PETITES FAIMS
- SOIRÉE À THEME (TOUS LES DERNIERS SAMEDIS DU MOIS)
- MENU DU JOUR DU MARDI AU VENDREDI À MIDI

Suivez toutes nos actualités  
sur notre site internet ou page facebook!!!

Rappel: Fermé les dimanches soirs et lundis



## CORNAUX

### Prendre le train en situation de handicap...

**La mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) a pris du retard, et la gare de Cornaux sera mise aux normes au plus tard à fin 2026. Entre temps, des solutions sont mises en place par les CFF.**

La LHand exigeait qu'avant la fin de l'année 2023, l'accès aux quais et aux trains soit exempt d'obstacles. Si à Cornaux, les arrêts pour les cars postaux ont déjà été adaptés, ce n'est pas encore le cas de la gare. Les CCF sont en train d'adapter leurs infrastructures, ce qui devrait être le cas pour Cornaux. Malheureusement, l'ensemble de la mise en œuvre de ces travaux a pris du retard, en raison de l'ampleur des changements. Des mesures de remplacement LHand sont désormais proposées pour toutes les gares qui ne sont pas conformes, ce qui est le cas pour Cornaux. Cette offre consiste en un transport d'un arrêt non conforme à l'arrêt conforme le plus proche et devra être sollicité au minimum 2h avant le trajet par la personne reconnue en situation de handicap via l'application AMO (système d'inscription et d'information de la mobilité assistée) développée et exploitée par les CFF.

#### Marche à suivre

1. Inscription: sur la base des informations sur les horaires les voyageurs annoncent leur voyage via le système d'inscription AMO ou par téléphone au CCH (Contact Center Handicap).
2. Le CCH vérifie la correspondance: comme les transports routiers durent en général plus longtemps, il n'est pas possible d'utiliser les horaires publiés. Le CCH propose une solution de remplacement.
3. Le CCH envoie la demande: l'opérateur de taxi reçoit la demande à l'emplacement correspondant.
4. L'opérateur confirme le voyage: l'opérateur de taxi accepte la course demandée et exécute la prestation
5. Le CCH confirme le voyage: Le CCH confirme l'ensemble du voyage avec les éventuelles assistances supplémentaires. IN

## SAINT-BLAISE

### Auditoire des collèges de Vigner Il pourrait être davantage utilisé

**Lors de la rénovation du centre scolaire de Vigner, inauguré en 2022, l'auditoire du centre scolaire a connu une amélioration notable. Elle a nécessité un important investissement. Le conseiller communal Pierre Schmid, chargé de dicastère de la culture, des loisirs et des sports, considère que cette belle salle mérite d'être utilisée le plus possible.**

En effet, cet auditoire de 200 places assises (300 debout) est équipé de chaises, tables, d'une scène, d'une sonorisation, d'un équipement pour la projection vidéo et d'une cuisine dotée de 150 couverts. Il répond parfaitement aux exigences actuelles pour l'accueil des réunions, concerts, spectacles de théâtre, discos, fêtes d'entreprises, lotos et même bals. Le Conseil communal va faire établir une signalétique pour son accès. Il éditera un dépliant numérique et sur papier pour le présenter à celles et ceux qui sont intéressés à le louer.

Pour tous renseignements utiles, notamment les prix de location, il convient de se référer au site internet de la Commune de Saint-Blaise.

CZ

**EMERY** Ecoute Respect Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

## SAINT-BLAISE

### «Pumptrack» au port Les jeunes l'attendent

**On se souvient, qu'en août 2020, de jeunes habitants et habitantes de la localité avaient déposé une pétition au Conseil général pour demander la réalisation d'une piste pour trottinettes et skateboards appelée «pumptrack». Le législatif l'avait transmise au Conseil communal pour examiner l'opportunité de cette réalisation.**

En charge du dicastère de la culture, des loisirs et des sports, le conseiller communal Pierre Schmid, a fait récemment le point sur l'état du projet.

Les lieux pour implanter l'installation ont été étudiés: Les Fourches, la Rive-de-l'herbe, la Carrière des Vardes et le terrain situé proche de l'étang du port. Au terme de l'examen des sites, l'emplacement retenu se trouve au nord des terrains de beach-volley et du street workout du port.

Les services de l'Etat et l'Office fédéral des routes OFROU ont émis des préavis positifs pour cette réalisation, toutefois avec certaines contraintes. Les communes voisines soutiennent le projet.

L'association du «Pumptrack» élabore un plan de la construction et recherche des fonds.

Pierre Schmid explique: «*Les jeunes sont toujours motivés; les démarches leur ont été expliquées; ils suivent le projet avec enthousiasme; le calendrier reste serré pour 2024 mais, réalisable.*» CZ



QualityNet SÀRL  
Services

### Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux  
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27  
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

### INVITATION CORDIALE

Venez écouter de simples messages sur la vie, les œuvres et les paroles de **JESUS-CHRIST**

**Le dimanche 28 janvier, ainsi que les 4, 11, 18 et 25 février 2024, de 16h00 à 17h00**

**Restaurant le Nemours,**  
(salle au 1<sup>er</sup> étage)  
**Ville 6**  
**2525 Le Landeron**

Hedy Egger 077 460 84 03  
Christelle Robert 076 249 73 66  
**vous souhaite la bienvenue**

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch

#### A l'affiche

**Catherine Louis**  
VE 19 jan. à 20h30

**Ferrari**  
SA 20 & DI 21 jan. à 20h30

**Une équipe de rêve**  
DI 21 jan. à 17h

**Perfect Days**  
MA 23 & 30 jan., VE 2 fév. à 20h30,  
DI 28 jan. à 17h

**Ciao-Ciao Bourbine**  
ME 24, VE 26 jan. à 20h30  
SA 3, DI 4 fév. à 20h30

#### Prochainement

**Priscilla**  
**Pauvres créatures**  
**Argyle**  
**La couleur pourpre**  
**Le royaume de Kenzuke**

[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

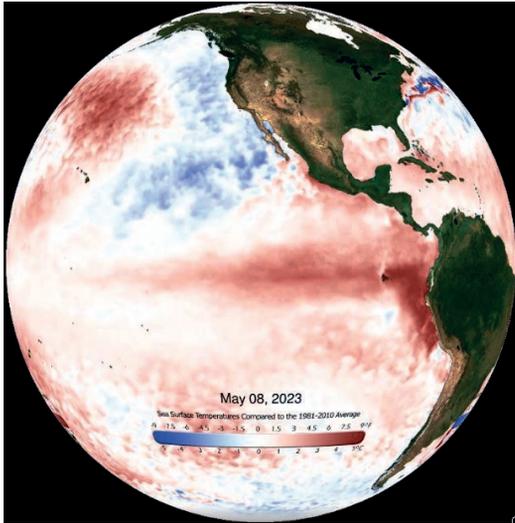
VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

## LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



# El Niño: Mieux comprendre ce phénomène climatique qui redessine la carte météorologique mondiale



Crédit: Wikimedia Commons

**Au début du mois de juin 2023, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis a annoncé le début d'un épisode El Niño, le premier depuis sept ans. El Niño et La Niña sont des phénomènes climatiques naturels qui se produisent dans la région équatoriale du Pacifique. Ils consistent en des changements importants des températures de surface de l'océan dans une zone qui s'étend des côtes du Pérou et de l'Équateur jusqu'au Pacifique central. On observe une inversion des courants océaniques et atmosphériques, un phénomène appelé dans son ensemble El Niño Southern Oscillation (ENSO). El Niño est la version chaude et La Niña la version froide de ce phénomène.**

Les épisodes El Niño et La Niña durent généralement de 9 à 12 mois. Ils commencent souvent à se former entre juin et août, atteignent leur intensité maximale de décembre à avril, puis diminuent à partir du mois de mai de l'année suivante. Toutefois, certains épisodes prolongés ont duré jusqu'à deux, voire trois ou quatre ans. Leur occurrence est irrégulière, avec des intervalles de deux à dix ans et ils ne sont pas prévisibles comme peuvent l'être par exemple les marées océaniques. Selon la NOAA, l'épisode actuel est probablement à son apogée actuellement et se terminera en avril ou juin 2024.

El Niño se traduit par «le garçon» en espagnol. L'origine du terme remonterait aux années 1600, lorsque les pêcheurs ont remarqué des eaux anormalement chaudes au large des côtes du Pérou, ce qui avait un impact considérable sur les populations de poissons. El Niño se réfère aussi à l'Enfant Jésus, un terme qui a été utilisé parce que les conséquences de ce phénomène apparaissent généralement autour de la période de Noël.

El Niño se manifeste par le réchauffement inhabituel des eaux de surface à l'est de l'océan Pacifique équatorial, au large des côtes du Pérou. Un épisode est déclaré lorsque les températures augmentent de 0,5°C. Des bouées de mesures situées entre les îles Galapagos et l'Australie permettent de surveiller les températures de l'océan et de l'air, les courants, les vents et l'humidité. En temps normal, des vents constants appelés alizés soufflent d'est en ouest le long de l'équateur. En Anglais, on les appelle «trade winds», littéralement les vents du commerce. Ils ont été nommés ainsi par les équipages des voiliers qui ont traversé les océans pendant des siècles car ils ont permis l'établissement de routes commerciales à travers l'Atlantique et le Pacifique.

Dans l'océan Pacifique, les alizés déplacent les eaux chaudes de l'Amérique du Sud vers l'Asie. Le long des côtes américaines, l'eau chaude est remplacée par de l'eau froide qui remonte des profondeurs de l'océan, un processus connu sous le nom de remontée d'eau («upwelling»). L'afflux de nutriments provenant des profondeurs favorise la prolifération de phytoplancton, source d'énergie cruciale pour la faune marine. Ainsi, les régions côtières de remontée d'eau figurent parmi les écosystèmes les plus productifs au monde, exploités par d'importantes pêcheries. Lors d'un épisode El Niño, la force des alizés diminue ou s'inverse, ce qui a pour effet de rediriger les eaux chaudes vers l'est, en direction des côtes américaines, et de réduire la remontée des eaux froides. Le climat des régions équatoriales bascule pour ainsi dire de son état normal à son contraire climatique.

El Niño modifie le régime des précipitations, entraînant des conditions de sécheresse en Asie du Sud-Est et en Australie, et provoquant une augmentation des précipitations et des inondations sur la côte Pacifique de l'Amérique du Sud et certaines parties des États-Unis. Ces changements perturbent les écosystèmes et les secteurs de la pêche et de l'agriculture. Ils réduisent la disponibilité de l'eau et augmentent le risque d'incendies à grande échelle. Lors d'épisodes extrêmes, les bouleversements climatiques peuvent avoir des conséquences dramatiques sur l'environnement et l'activité humaine, engendrer des pertes humaines importantes et menacer la stabilité économique de certaines régions. Ils font peser une charge supplémentaire sur la capacité de certains pays à atteindre les objectifs de développement durable.

Les événements El Niño sévères sont rares par rapport aux événements modérés, beaucoup plus fréquents. Grâce au recoupement

de sources historiques, on estime qu'il y a eu 47 événements El Niño forts (augmentation de la température de l'eau au large des côtes péruviennes de 3 °C à 5 °C) ou très forts (augmentation de plus de 5 °C) au cours des 450 dernières années.

La Niña est le phénomène opposé à El Niño, qui se produit moins fréquemment. Il consiste en un refroidissement des températures de surface dans la même région. Lors des épisodes La Niña, les alizés s'intensifient, ce qui entraîne une plus grande poussée des eaux chaudes vers l'Asie. Simultanément, au large des côtes du continent américain, la remontée d'eau froide et de nutriments augmente encore, ce qui bénéficie aux écosystèmes marins. La Niña entraîne une augmentation des précipitations dans le Pacifique occidental et des conditions plus sèches que la normale dans les régions du Pacifique central et oriental. Elle peut augmenter l'activité des ouragans dans l'Atlantique, tout en réduisant celle de ceux du Pacifique.

Ces deux phénomènes affectent principalement les conditions météorologiques dans les tropiques. Bien qu'il puisse y avoir certaines corrélations avec le régime des précipitations en Europe, cette influence ne se manifeste que très faiblement. En règle générale, le comportement des précipitations en Europe est principalement contrôlé par ce que l'on appelle l'oscillation nord-atlantique (ONA) qui caractérise les fluctuations de pression dans l'atmosphère de l'Atlantique Nord.

En partenariat  
avec

**viteos**  
partenaire de transition énergétique



## ENTRE-DEUX-LACS

### Cette inflation qui fait peur

**Il fut un temps où je complétais mes achats avec une barre de chocolat pour dépasser les CHF 100.– et doubler ainsi mes points cumulus.** Plus besoin actuellement car je dépasse les CHF 100.– bien avant de terminer les courses!

Et c'est un peu angoissant, car on ne peut pas s'empêcher de penser que cela va continuer et que notre niveau de vie va constamment en diminuant.

Le niveau de vie, on utilise souvent cette expression pour parler des biens matériels qu'on peut s'offrir avec un salaire.

Mais le niveau de vie c'est aussi la façon dont on regarde la vie, dont on entre en relation avec les autres, dont on occupe notre temps.

Et peut-être qu'avec le temps la diminution du pouvoir d'achat nous obligera à nous poser la question de savoir de quoi nous avons vraiment besoin.

Nous aurons davantage de compréhension pour ceux qui ont moins et nous apprendrons à partager, même si nous avons moins.

Nous apprendrons à faire confiance car nous ne pourrions pas tout maîtriser et peut-être à vivre davantage le moment présent.

Pourquoi devrions-nous partager et vivre le moment présent si nous avons moins?

Je ne sais, mais c'est comme ça que cela semble se passer dans certaines sociétés pauvres.

Et si moins d'argent nous apporte plus d'humanité, je ne suis pas sûr que nous soyons perdants.

Raoul Pagnamenta, pasteur

## LA NEUVEVILLE

### Ludothèque



#### Espace jeux 8-14 ans

Tous les jeudis de 17h45 à 19h15, la Ludothèque propose un moment de jeux réservé aux jeunes de 8 à 14 ans (sur inscription). Les jeux sont présentés et animés par les ludothécaires.

Prix: CHF 5.– (gratuit pour les abonnés).

Inscription: 079 891 75 65 ou ludothèque@neuveville.ch

#### Soirée jeux

Vendredi 19 janvier 2024, 19h-23h

Centre des Épancheurs, La Neuveville

Dès 14 ans, entrée libre (collecte)

Des jeux de société pour tous les goûts, une chouette équipe pour vous les expliquer, des bières et limonades artisanales locales, des croque-monsieur et des pâtisseries maison (galette des rois à l'honneur avec une boisson offerte à qui trouvera la fève).

Inscription: 079 891 75 65 ou ludothèque@neuveville.ch

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)**

**Chaque vendredi**

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com) / 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

**Samedi 20 janvier**

9h30 **Éveil à la foi** au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille «L'odorat» - «Un parfum de bonne odeur, ainsi monte à Dieu notre prière». Suivi d'un apéro.

Infos: D. Collaud, pasteur (079 312 52 43) et F. Deschildre (078 741 51 57)

**Mardi 23 janvier – Moïse, désert et terre promise** – 19h30, foyer, St-Blaise

Présentation et dédicace du livre de Didier Rochat - En savoir plus sur [www.roconseil.ch/moise](http://www.roconseil.ch/moise)

**Mercredi 24 janvier**

20h00 **Soirée de réflexion biblique** avec le pasteur F. Hammann, centre paroissial, Cressier

**Vendredi 26 janvier**

18h30 **Souper Ciné** au Centre paroissial de Cressier «**La Maison de Re-traite**» film de Thomas Gilou. Souper à 18h30 et film à 20h00. Nombre de place limitées. **Inscription obligatoire jusqu'au 23 janvier** auprès de Jocelyne Nourrice. Tél. 032 757 11 03

Prix: CHF 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

**Parcours AlphaLive** – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – soirée découverte le mercredi 13 mars à 19h, suivi d'un repas (en savoir davantage: pasteur Siegenthaler ou secrétariat).

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Samedi 20 janvier**

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

**Dimanche 21 janvier**

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au temple) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site

10h30 Célébration de la Parole à l'église catholique de Cressier.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

**St-Blaise**

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi 23 janvier: MCR** (Mouvement chrétien des retraités) à 14h15 dans la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Contact: Françoise Vouga, 032 753 71 68; [francoise.vouga@gmail.com](mailto:francoise.vouga@gmail.com)

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

**Cressier**

**Mardi 23 janvier:** 10h00 Culte au Home St-Joseph.

**Chaque mercredi:** dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

**Lignièrès**

**Dimanche 21 janvier:** 10h00 Transport depuis l'église pour l'église catholique de Cressier.

## L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

#### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

#### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h  
Rue du Port 3  
2072 Saint-Blaise  
032 753 20 06  
[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

#### Paroisse de Cressier-Cornaux

##### Dimanche 21 janvier

10h30 Célébration œcuménique à l'église de Cressier

##### Mardi 23 janvier

11h00 Messe au Foyer  
15h30 Catéchèse de 5<sup>e</sup> H au Chalet St-Martin  
16h45 Catéchèse de 6<sup>e</sup> H au Chalet St-Martin  
16h00 Conseil de communauté à la cure

##### Jeudi 25 janvier

11h00 Messe au Foyer

Contact: **abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

#### Paroisse du Landeron-Lignièrès

##### Dimanche 21 janvier

**9h45 Messe de la Confrérie St-Sébastien** à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par des membres de la Confrérie

##### Mercredi 24 janvier

15h00 Messe au home Bellevue

##### Samedi 27 janvier

9h15 Rencontre des confirmands 2025 à la cure

##### Dimanche 28 janvier

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: **abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 19 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise  
18h00 Catéchisme 6<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous l'église

#### Samedi 20 janvier

09h00 Catéchisme 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous l'église  
18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 21 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Mardi 23 janvier

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat  
09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise  
14H15-16H15 Rencontre du Mouvement Chrétien des Retraités.  
Ouverte à tous

#### Mercredi 24 janvier

18h00 Catéchisme 7<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous l'église

#### Jeudi 25 janvier

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

#### Vendredi 26 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 27 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 28 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise  
DÈS 11H30, SALLE SOUS L'ÉGLISE, REPAS DE SOUTIEN POUR LA PAROISSE DE SAINT-BLAISE

#### Menu choucroute 30 CHF

#### Menu enfant (Nuggets, pâtes) 10 CHF

Inscriptions jusqu'au 24 janvier, auprès du secrétariat ou au 076 411 49 64

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour janvier et février 2024, Abbé Gérard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32 et Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80.

LES ÉGLISES  
CATHOLIQUE  
ET  
RÉFORMÉE DE  
L'ENTRE-DEUX LACS  
VOUS INVITENT  
À PARTICIPER



À LA CÉLÉBRATION ŒCUMÉNIQUE  
QUI AURA LIEU  
LE DIMANCHE 21 JANVIER 2024  
À 10H30  
À L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE CRESSIER.



**CAFE THEATRE**  
**LA TOUR DE RIVE**  
LA NEUVEVILLE

**Café-Théâtre de la Tour de Rive**  
**GWENNYN**  
Samedi 3 février 2024 à 20h30



### Samedi 3 février 2024 à 20h30 – GWENNYN

GWENNYN porte en elle un feu créateur, artistique, universel et dépositaire d'une richesse identitaire et culturelle qu'elle célèbre tant dans ses albums que sur scène.

Enchaînant les tournées en Europe depuis plus de dix ans et véritable ambassadrice de la culture bretonne, elle propose un mélange de musique actuelle, inspirée et libre de ses mouvements.

Pour ce spectacle intitulé «Imram» (son 7<sup>ème</sup> album), GWENNYN nous embarque, avec ses 4 musiciens, pour une odyssée celtique à travers un océan de rêves éveillés et d'émotions battu par les grands vents d'ouest.

Prochain spectacle **Samedi 10 février 2024 à 20h30 – JAE**

«Midlife» est son enregistrement le plus profond et touchant à ce jour... Ne tardez pas à réserver vos places !

contact@latourderive.ch  
www.latourderive.ch

Le comité du CTR

## CORNAUX

### Une aubade comme cadeau de Noël



**Il y a des traditions villageoises qu'il ne faut pas rater. L'aubade de Noël à Cornaux en est une. Et se faire réveiller par la fanfare de l'Union, le 25 décembre fait partie des petites choses bien appréciées dans le village corbonetch.**

Depuis plus de 10 ans, tous les 25 décembre, on commence la journée en musique, avant l'ouverture des cadeaux déposés au pied du sapin durant la nuit. Une partie des membres de la fanfare de l'Union ainsi que quelques fidèles renforts sillonnent le village et interprètent des airs de Noël bien connus. Certains villageois encore légèrement endormis, applaudissent aux fenêtres, alors que d'autres, plus courageux, sortent dans la fraîcheur matinale pour apercevoir le spectacle. Une magnifique tradition qui égaie les rues et met du baume au cœur.

IN

**Achat d'étain** sous toutes ses formes channes plateaux chandeliers gobelets...

Peu importe l'état ou l'inscription!

**Pour tout renseignement**  
J.Ostertag 079 849 78 98

### Cabinet ELSA

**REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE**

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



**Elsa Gonçalves**  
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel  
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)

## LA NEUVEVILLE

### Au programme!

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch

#### Catherine Louis

Interview documentaire de Bastien Genoux, avec l'illustratrice neuvevilloise d'origine Catherine Louis



"Tout a commencé par une tache, lorsque j'étais enfant, à La Neuveville où je suis née" dit l'illustratrice Catherine Louis qui, en 30 ans de création, a signé 130 livres jeunesse. Dernier opus en date, "Les mots sont des oiseaux", texte de Marie Sellier, pour qui Catherine est "une abeille qui se nourrit de tout ce qui l'entoure. Elle butine dans tous les champs", ce dont témoigne ce Plans-Fixes tourné dans l'atelier de l'artiste, à La Chau-de-Fonds.

#### Projection suivie d'une discussion avec Catherine Louis et le journaliste Patrick Ferla

VE 19 janvier à 20h30

0h48 – Suisse – VF

#### Ferrari

Biopic de Michael Mann, avec Adam Driver, Penélope Cruz



Au cours de l'été 1957, Enzo Ferrari, ancien pilote automobile, est en crise. La faillite guette l'entreprise que lui et sa femme, Laura, ont créée à partir de rien dix ans plus tôt. Leur mariage tumultueux doit faire face au deuil d'un fils et à la reconnaissance d'un autre. Pour tenter d'assurer leur survie, il jette les dés sur une course - 1000 miles à travers l'Italie, l'emblématique Mille Miglia.

SA 20 & DI 21 janvier à 20h30

14 ans - 2h10 - USA - VF

#### Perfect Days

Drame de Tokio Emoto et Wim Wenders avec Yumi Asô, Sayuri Ishikawa

Hirayama travaille à l'entretien des toilettes publiques de Tokyo. Il s'épanouit dans une vie simple, et un quotidien très structuré. Il entretient une passion pour la musique, les livres, et les arbres qu'il aime photographier. Son passé va ressurgir au gré de rencontres inattendues. Une réflexion émouvante et poétique sur la recherche de la beauté dans le quotidien.

MA 23 & 30 jan., VE 2 fév. à 20h30, DI 28 jan. à 17h

8 ans - 2h03 - Japon - VO st fr/all

#### Ciao-ciao Bourbine

Comédie de Peter Luisi, avec Beat Schlatter, Vincent Kucholl, Catherine Pagani  
L'initiative "No Bilingue" exige dorénavant l'usage d'une seule langue nationale! Une votation populaire farfelue plonge le pays dans un état de chaos national. D'autant plus que la Suisse devient unilingue... et francophone ! C'est la crise, notamment pour Walter Egli, un Alémanique de la police fédérale, chargé de veiller à ce que la transition vers l'unilinguisme se déroule en bonne et due forme. Aux côtés de son partenaire romand, il est amené à enquêter sur un groupe de résistance naissant dans le sud de la Suisse.

ME 24, VE 26 jan., SA 3, DI 4 fév. à 20h30

6 ans (12) - Suisse - 1h28 - VO st fr.

## LA TÈNE



# Actions pour le climat

### Saviez-vous que ...

L'Office fédéral de l'environnement a mis en place un réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL) depuis de nombreuses années. Dans son dernier rapport, on peut se réjouir en lisant: «La qualité de l'air en Suisse n'a cessé de s'améliorer ces dernières années. (...) La plupart des valeurs limites d'immission sont aujourd'hui respectées.»

A la lecture du rapport «La qualité de l'air en 2022», on constate qu'entre 2000 et 2022, la teneur en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) a été réduite de 70%. Sur la même période, les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) ont reculé de 50%, les COVNM (composés organiques volatils non méthaniques) de 40% et les particules fines (PM<sub>10</sub>) de 30%. Tous ces polluants atmosphériques sont principalement produits lors de la combustion d'agents fossiles et peuvent provoquer des maladies respiratoires et cardiovasculaires.



## Rejoignez les Vert-e-s de Laténa!

Laténa, belle commune aux territoires variés, verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la fusion des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Les Vert-e-s de Laténa voient dans cette fusion une chance de dessiner les contours d'une commune verte, ambitieuse, résiliente, inventive et active face aux défis du changement climatique. Les Vert-e-s de Laténa s'engagent pour une commune exemplaire où les mesures environnementales ne feront que renforcer la qualité de vie de la population. Tout en avançant vers un futur écologique, les Vert-e-s de Laténa veilleront également à ce que la cohésion soit maintenue au sein de la population des anciennes communes, en y défendant notamment les écoles décentralisées, les fêtes de quartier et en continuant à maintenir la pression pour un développement des accueils pré- et parascolaires.

Les Vert-e-s de Laténa vous invitent cordialement à leur Assemblée constitutive, qui aura lieu le **vendredi 26 janvier 2024 à 19h00 à Hauterive, salle du bâtiment des services publics (Rue de la Rebatte 11)**. Celle-ci sera suivie d'une verrée, venez nombreuses et nombreux partager ce moment convivial!

### Envie de prendre une bonne résolution pour l'année 2024 ?

Rejoignez les Vert-e-s de Laténa et construisons ensemble une commune à notre dimension!

Contact: [communedelatena@verts-ne.ch](mailto:communedelatena@verts-ne.ch)

## SAINT-BLAISE

# Festivités du 3 février!



Le 3 février, c'est le jour de Saint-Blaise. A cette occasion, et comme chaque année, les autorités communales de Saint-Blaise accueilleront dans la vie civile les majorant.e.s du village lors d'une cérémonie officielle au temple à 17h. Cette année, c'est John Howe, illustrateur canadien, célèbre pour son travail sur le Seigneur des anneaux qui nous fera l'honneur d'adresser le message traditionnel aux jeunes. Les espaces musicaux seront quant à eux assurés par l'Association Musicale Neuchâtel - Saint-Blaise et la chorale primaire «Rive-de-

L'Herbe». La cérémonie sera ensuite suivie d'un apéritif offert par la commune à l'auditorium de Vigner.

La manifestation du 3 février c'est aussi une grande fête qui se tiendra aux quatre coins du village les vendredi 2 et samedi 3 février, jusqu'à 3h, avec des animations musicales, des bars et des stands tenus par les sociétés locales ainsi qu'une Silent Doudoune, organisée pour la première fois par Zumbuck's. Une Kids Silent Disco, mise sur pied en collaboration avec l'APSB (Association des parents de Saint-Blaise), se tiendra pour les enfants le vendredi 2 février de 17h45 à 20h autour du temple. Les festivités du 3 février ne seraient pas complètes sans le légendaire Barathon qui reviendra le vendredi 2 février sur le thème du «Carnaval du Ruo». Plumes au vent, confettis en folie, sortez vos déguisements les plus exotiques et venez défiler avec nous à travers les rues du village et dans les 13 bars participants. Départ du Wine More Time à 19h.

Le comité de la Commission du 3Février souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux majorant.e.s, remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui oeuvrent pour que la fête soit belle et se réjouit de partager un moment de convivialité avec vous.

Retrouvez le programme complet de la manifestation sous:

[www.3fevrier.ch](http://www.3fevrier.ch).

Le comité de la Commission du 3Février



**Alimentez votre maison avec de l'énergie solaire.**

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



viteos.ch/solaire

**Photovoltaïque**

**Vos avantages**

- Solution qualitative clé en main
- Avance de la subvention
- Gamme de produits complète
- Prix compétitif





**Centre service machines à coudre**  
*Nähmaschinen Service Center*  
 Centro servizio macchine da cucire

Kappelenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73  
[www.delmonte-aarberg.ch](http://www.delmonte-aarberg.ch)



## Prévision de nos journées créatives 2024

### JOURNÉES VLIESLINE

**Mercredi & jeudi, 24 & 25 janvier 2024**

- Pourquoi a-t-on besoin d'entoilage Vlieseline?
- Quel type d'entoilage pour quel tissu?



Spécialement pour cette occasion, plusieurs stations de repassage seront installées, sur lesquelles vous pourrez repasser divers échantillons d'entoilage et les tester immédiatement. 20% de rabais sur tous les produits Vlieseline!

### PRATIQUE

**Jeudi & vendredi, 22 & 23 février 2024**

Testez différents accessoires pratiques de machines à coudre, surjeteuses et recouvreuses.

➡ **En mars 2024, notre fameux MARCHÉ DE TISSUS aura à nouveau lieu.** ⬅

**Vous trouverez toutes les informations sur nos journées créatives sous [www.delmonte-aarberg.ch](http://www.delmonte-aarberg.ch)**



## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

10 ans de navigation retrouvée

### Le bateau à vapeur « Neuchâtel » aux petits soins



**L'histoire du bateau à vapeur « Neuchâtel », qui navigue à nouveau sur les trois lacs de pied du Jura, tient de l'exploit. La Société de navigation des lacs de Neuchâtel & Morat avait inauguré, lors de la Fête fédérale de chant de 1912, le « Neuchâtel ». En 1969, le bateau est mis hors service, sa machine est enlevée. Devenu un restaurant flottant amputé de la moitié de ses roues à aubes, le bateau-restaurant connaît des fortunes diverses. Il ferme définitivement à fin décembre 2006.**

Ce sera bientôt une suite de miracles. En 1999, l'Association Trivapor, aujourd'hui propriétaire du bateau, est fondée. Elle a pour but de ressusciter le bateau mais elle ne dispose pas d'un sou. Son président rencontre le dentiste retraité Marc Oesterlé, de Spiegel, village situé non loin de Berne, décédé au mois d'août passé. Sans enfants, sans famille il va investir cinq millions dans la restauration du « Neuchâtel », les six autres nécessaires seront notamment trouvés auprès de l'Of-

fice fédéral de la culture, de la Loterie romande, de l'Etat de Neuchâtel, de l'Etat de Vaud et de plusieurs communes riveraines.

La machine du vapeur, enlevée lors de sa mutation en restaurant, peut être remplacée par une autre trouvée providentiellement. Elle provient du bateau à vapeur « Ludwig Fessler », du Chiemsee en Forêt Noire doté d'une propulsion diesel-hydraulique. Miraculeusement, la machine a les dimensions qui conviennent pour le projet de réhabilitation du « Neuchâtel ».

Après une solide rénovation effectuée, à Sugiez, par Shiptec, la société technique de la Compagnie de navigation du lac des Quatre-Cantons, le bateau est mis à l'eau, le 14 août 2013, dans le canal de la Broye. Le vapeur « Neuchâtel » qui avait connu une première vie de 1912 à 1969, entre, en 2013, dans une nouvelle vie.

Après 10 ans, le bateau subit actuellement (Photo Trivapor) une grande révision au chantier de la LNM, la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, à la Maladière, exigée par l'Office fédéral des transports: inspection intérieure de la chaudière, contrôle de la machine, remplacement de pièces du brûleur, service des articulations des roues à aube, peinture de plusieurs éléments entre autres.

Toujours propriété de Trivapor, exploité par la LNM, le vapeur « Neuchâtel » est devenu une attraction touristique majeure dans la région des Trois-Lacs.

La réintroduction, à partir de chaque horaire de haute saison d'un bateau à vapeur sur les trois lacs a dépassé les espoirs.

Pendant les dix années écoulées, 291'458 passagers sont montés sur son pont pour effectuer une balade lacustre. Il a parcouru 80'151 km.

Claude Zweiacker